

**COMMUNE DE PETITE-FORÊT**  
**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

**Conseil municipal du 20 février 2024**

**Délibération n° : 24-02-02**  
**5.3 Désignation des représentants**

**REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DÉMISSIONNAIRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt février à dix-huit heures trente, le Conseil municipal s'est réuni à la salle du Conseil (Jules Mousseron), en séance publique sous la présidence de Sandrine GOMBERT, Maire, en suite de la convocation en date du quatorze février dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Nombre de membres en exercice : 27**  
**Nombre de membres présents : 22**

Rachid LAMRI - Pascal CROMBE - Arlette VANDEPOEL - Jean-Pierre POMMEROLE - Véronique JOLY - Robert VANOVERSCHELDE - Elisabeth SEREUSE - Didier DEMAREST - Gérard GAILLARD - Christian DURIEUX - François STASINSKI - Marie-Renée LOUVION - Abdel-Aziz AITLAMAALMAHMED - Dominique CORREA - Dorothee MARTIN - Grégory SPYCHALA – Dominique DAUCHY - Tiphanie OTLET - Christine HUET - Brigitte ZIELINSKI – Marie-Christine PICOT

**Étaient excusés**

Christine LEONET a donné pouvoir à Jean-Pierre POMMEROLE  
Claudine GENARD a donné pouvoir à Elisabeth SEREUSE  
Isabelle DUFRENNE a donné pouvoir à Didier DEMAREST  
Léa DEQUAYE a donné pouvoir à Sandrine GOMBERT

**Était absente**

Sylvia PISANO

**Nombre de suffrages exprimés : 26**

**Abstention : 0**

**Votes Pour : 26**

**Vote contre : 0**

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-4,

**VU** le Code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles L 123-6, R 123-8 et R 123-9

**VU** la délibération N° 20-07-04 du 3 juillet 2020 portant fixation du nombre de membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS),

**VU** la délibération n° 20-07-05 du 15 juillet 2020 actant l'élection des représentants du Conseil municipal au Conseil d'administration du CCAS,

**CONSIDÉRANT** le courrier de Monsieur Gérard QUINET reçu le 05 février 2024 faisant part de sa démission de ses fonctions de conseiller municipal,

**CONSIDÉRANT** que Monsieur Gérard QUINET siégeait au Conseil d'administration du CCAS et qu'il convient de le remplacer,

**CONSIDÉRANT** que les sièges sont attribués aux candidats d'après l'ordre de présentation sur chaque liste présentée lors de l'élection des membres du CA du CCAS,

**CONSIDÉRANT** que la liste « Petite-Forêt, Ensemble, Autrement » était incomplète et qu'il convient de prendre le suivant sur la liste qui avait obtenu le plus grand nombre de voix lors des élections au sein du Conseil municipal.

**CONSIDÉRANT** qu'au regard du tableau ci-après, Monsieur Didier DEMAREST intègre de plein droit le Conseil d'Administration du CCAS.

Petite-Forêt Encore, Petite-Forêt Toujours	Tous autour de l'être humain franc-forésien	Petite-Forêt Ensemble Autrement
1 – Jean-Pierre POMMEROLE 2 - Véronique JOLY 3 – Marie-Renée LOUVION 4 – Pascal CROMBE 5 – Léa DEQUAYE 6 – Christine LEONET 7 – Didier DEMAREST 8 – François STASINSKI	1 – Grégory SPYCHALA 2 – Dorothee MARTIN 3 – Tiphonie OTLET 4 – Dominique CORREA 5 – Dominique DAUCHY	1 – Maryline COUTANT 2 – Gérard QUINET

***Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'installation de Monsieur Didier DEMAREST au sein du Conseil d'administration du CCAS.***

Ainsi fait et délibéré en séance,  
Les jour, mois et an ci-dessus mentionnés  
Pour extrait certifié conforme

Le Maire



Sandrine GOMBERT

Acte mis en ligne le : 29 février 2024

Acte transmis au contrôle de légalité le : 29 février 2024

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité, saisine possible par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Le Maire



Sandrine GOMBERT